

PLAN DE COURS

ECN 6053B

ATELIERS DE MAITRISE

ÉTÉ 2018

3 CR.

Professeur : **KLEIN, Nicolas**
Disponibilité : sur rendez-vous, local C-6038
Courriel : nicolas.klein@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-4908

Moniteur : **NWINKEUM NGOUNDJOU, George**
Disponibilité : sur rendez-vous
Courriel : george.ngoundjou.nkwinkeum@umontreal.ca

******Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études : http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/Calendrier/Calendrier_ete_2018.pdf ******

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (<http://sceco.umontreal.ca/accueil/>). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à <http://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/>.

OBJECTIF DU COURS

L'objectif de ce cours est de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours de microéconomie. La présentation orale ainsi que le rapport de recherche permettent aux étudiants de s'initier à la recherche et de perfectionner leurs compétences de présentation aussi bien orales qu'écrites.

THÉMATIQUE

Dans le cadre de cet atelier, vous mettrez en pratique vos connaissances pour répondre à une question microéconomique. Votre travail pourra en principe porter sur tout sujet microéconomique, comme, par exemple, l'économie des organisations ou les sujets traités dans l'acheminement de politiques publiques: la théorie des jeux, le choix individuel/social, l'analyse de coûts/bénéfices, l'organisation industrielle, la concurrence/réglementation. Un sujet spécifique possible consisterait en l'analyse des différences dans les institutions parlementaires entre les pays (pour les données disponibles, voir par exemple *Database of Political Institutions*, <https://publications.iadb.org/handle/11319/7408>).

PROJET

Le projet doit s'insérer dans un thème approuvé par le professeur. *Chaque étudiant doit choisir une question spécifique de recherche.* Le projet inclura les étapes suivantes.

CALENDRIER

Mardi 1^{er} mai, 13h-16h : Présentation de la thématique par le professeur.

Mardi 8 mai, 13h-16h : Rencontres individuelles obligatoires avec le professeur pour discuter du choix de projet.

Jeudi 24 mai : Présentation écrite d'une page identifiant la question à étudier. Le document doit être déposé dans le casier du professeur au plus tard à 16h.

Pourcentage de la note finale : 10 %

Mardi 3 juillet : Remise d'un document de 5 pages contenant une revue de la littérature et un aperçu du modèle théorique et/ou des données empiriques (selon le cas). Le document doit être déposé dans le casier du professeur au plus tard à 16h.

Pourcentage de la note finale : 10 %

4-6 juillet : Rencontres individuelles obligatoires avec le professeur pour discuter des résultats préliminaires et des prochaines étapes.

Mercredi 1^{er} août, 13h-16h : Présentations orales de 25 minutes chacune devant le groupe. La participation des étudiants aux discussions suivant chaque présentation est obligatoire.

Pourcentage de la note finale : 20 %

Mercredi 15 août (avant 17h) : Remise du rapport final (dans le casier du professeur avant 17h). Maximum 25 pages (plus les tableaux, les figures et la bibliographie). Aucun retard ne sera accepté.

Pourcentage de la note finale : 60 %

Les étudiants devront rédiger un document clair qui citera toutes les sources. La qualité de la rédaction sera prise en compte dans la note finale. Le rapport devra comprendre une introduction, une revue de la littérature, une problématique, une étude économétrique/théorique, une conclusion et une bibliographie détaillée. Il s'agit d'un travail individuel. Les documents à rendre seront à remettre dans le casier du professeur et par courriel.

LE PLAGIAT À L'UDEM EST SANCTIONNÉ PAR LE *RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LA FRAUDE ET LE PLAGIAT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS*. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE WWW.INTEGRITE.UMONTREAL.CA.

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département et non au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable.

« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel **et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence**. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin**. »